

Nos Jolies Bouilles

CONTRAT DE DEPOT : *PRINTEMPS* *ETE* *AUTOMNE* *HIVER*

Numéro CONTRAT :

ENTRE-LES SOUSSIGNES

Ci-après dénommée

« Nos Jolies Bouilles », SARL Aurore Allory , SIRET 90490758100014, domicilié 24 rue de l'église 85500 Les Herbiers,

D'UNE PART

ET

Ci-après dénommé

M, Mme

ADRESSE COMPLETE :

Né(e) le à

N° pièce d'identité valide :

Délivré par :

Téléphone :

mail :

D'UNE AUTRE

IL EST CONVENU ET ARRETE AUX CONDITIONS GENERALES DE DEPOT :

Le dépôt-vente « Nos Jolies Bouilles », se rend disponible sur RDV pour reprendre des vêtements de mode enfants 0/12 ans selon les conditions du contrat ci-joint .

Pour les défectueux et invendus , Je souhaite : Récupérer en fin de saison Donner à nos associations

Récupérer les invendus mais vous pouvez donner les défectueux

Le déposant S'engage à laisser la pleine jouissance de la vente des vêtements pour une durée de 4 mois à compter de l'envoi du listing détaillés.

(Mention lu et approuvé)

Fait à le

X

Nom / Prénom

Nos Jolies Bouilles

Aurore Allory, Gérante

DEPOT LE :

Les conditions générales de dépôt « Nos Jolies Bouilles »

Adresse : Nos Jolies Bouilles, 24 rue de l'église 85500 les Herbiers 0681066710 / nosjoliesbouilles@gmail.com

Article 1 : objet du contrat

Par le présent contrat, le déposant confie en dépôt-vente au dépositaire les produits définis sur la fiche produit jointe au présent contrat.

Article 2 : procédure de dépôt

Lors du dépôt, une fiche client est établie comportant l'identité du déposant majeur qui devra être justifié par un document officiel. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Chacune des parties doit conserver un exemplaire du contrat signé. Les dépôts se font sur RDV fixé par téléphone ou par mail à votre domicile du mardi au vendredi de 10H à 17H30. Après avoir trié les articles proposés, « Nos Jolies Bouilles » vous informe sous vingtaine par mail : les articles retenus, les prix fixés (le plus justement possible) ainsi que la commission vous revenant (basé sur un pourcentage du prix de vente HT). Sans retour de votre part sous 48h, cela vaut pour acceptation du déposant.

A-Frais de gestion :

Nos Jolies Bouilles demande une participation aux frais de gestion de 15 euros qui sont demandés lors d'un depot à domicile OU gratuitement lors des dépôts spontanés (en boutique)

B-Dépôt des vêtements : MINI 5 PIECES - MAXI 80 PIECES

3M à 12 M seront pris en fonction des besoins du magasin au moment du dépôt

Le déposant certifie sur l'honneur être le propriétaire des articles déposés et assume l'entière responsabilité sur les contrefaçons et marques déposées.

Sont pris en dépôt :

Vêtements et accessoires enfants 0/12 ANS de saison, de marques de préférences. Ils doivent être en parfait état, propre, lavés et repassés, sans trous, ni taches, non usés, non décolorés, non déformés. EXCEPTE : slip, culotte, chaussette, soutien-gorge.

- BODIES et sous vêtements de 0 à 12 ans : PETIT BATEAU uniquement
- Chaussures, chaussons, bottes jusqu'au 37 neufs ou comme neufs.
- Les marques retenues ou non cf sur le listing

« Nos Jolies Bouilles » se réserve le droit de refuser le dépôt proposé si les articles ne correspondent pas aux exigences sus demandées ou tout article abimé ou défectueux non détecté lors du dépôt.

C-les Saisons

Printemps : janvier à mars, Eté : avril à juillet , Automne : Aout à octobre , Hiver : Novembre à janvier

Article 3 : Durée du contrat

Les vêtements restent en dépôt pour **4 mois**. Au bout de 2 mois de mise en vente, les articles peuvent subir une baisse de prix de 10% par mois ce qui se répercutera sur les commissions du déposant et du dépositaire. Le contrat prend fin lors du rdv de restitution ou à défaut aux dates limites de restitution (cf. article 4)

Article 4 : procédure de restitution - invendus

La date finale de restitution sera connue sur le contrat renvoyé par mail avec le listing.

Le rdv restitution est confirmé par mail 15 jours. En cas de non présentation au rdv, tous les invendus non réclamés au 1 er avril (articles automne / hiver) et 1 er novembre (articles printemps / été) seront donnés à une association caritative.

Le déposant a la possibilité, dès la signature du contrat, le don automatique des invendus.

Article 5 : réglementation

« Nos Jolies Bouilles » se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions de vente.

Article 6 : Mandat exclusif

Le contrat dépôt implique l'engagement de la part du déposant de laisser l'article en dépôt exclusif pendant toute la durée du contrat. S'il souhaite rompre le contrat prématurément et récupérer l'article, le déposant se verra facturer un dédit forfaitaire de 8 % du prix de vente public par article pour couvrir les frais engagés par le dépositaire.

Article 7 : prix de vente

Le prix de vente est établi le plus justement par « Nos Jolies Bouilles ». Le déposant est informé des prix fixés sur la fiche produit par mail sous une semaine de jours suivant le dépôt. Sans retour de sa part sous 48h, cela vaut pour acceptation du déposant.

Le prix de revente TTC fixé par le magasin est de **-60 % à -70% de la valeur neuve** du produit en fonction de l'état de vétusté du produit (cf conditions de dépôt)

Aucuns soldes ne seront effectués. Le déposant donne le droit à « Nos Jolies Bouilles » de baisser le prix de 10% pour tous les articles non vendus au bout de 2 mois ou pour créer des prix en lot.

Article 8 : commission :

La commission du déposant est de 30% du prix de vente HT_ = Le montant de la commission du magasin est de 70 % du prix de vente HT **pour les chaînes de magasin** listing ci joint

La commission du déposant est de 40% du prix de vente HT_ = Le montant de la commission du magasin est de 60 % du prix de vente HT **pour les grandes marques** listing ci joint

Article 9 : paiement des ventes réalisées

Aucune avance ne sera réalisée avant la vente des articles. Les articles sont réglés aux déposants au terme du contrat de dépôt lors du rdv de restitution par **Bon achat ou par chèque**. En dessous de 10 euros , votre commission vous sera réglée **UNIQUEMENT** en Bon achat

Toute somme non récupérée au bout d'un an et un jour reste acquise.

Article 10 : litiges et responsabilités

« Nos Jolies Bouilles » ne serait répondre de la qualité et du fonctionnement des articles d'occasion, le déposant vendeur étant le seul responsable. La responsabilité de « Nos Jolies Bouilles » ne saurait être engagée en cas de dommages aux objets déposés du fait de leur vétusté, de leur manutention, de tout phénomène naturel (soleil, poussière, humidité, ...) ou en général de toute action in errante à leur exposition. Sont couverts par « Nos Jolies Bouilles » le risque de responsabilité civile, incendie et vol dans la limite maximum de la somme qui aurait été dû, en cas de vente, normalement revenir au déposant, à condition que celle-ci soit remboursée par l'assurance.

X

nom prénom
lu et approuvé



VOTRE COMMISSION ET LES MARQUES

NON !!!!

Lidl , Shein , Contrefaçon , Grande Surface, Kimbaloo, ...

OUI MAIS TRES BEAUCOUP LIMITEES (30%)

Gémo , Kiabi , C&a , H&m, Orchestra, Décathlon

OUI OUI(30%)

Tao, Opam, Sergent Major, Okaidi, Verbaudet, Z, Zara, Mango, Boutchou, Cadet Rousselle, Pull and bear, Bershka, Jennifer , Pinkie, Name it , Only , Story telling, Little cigogne, Terre de Marin, ...

TRES BEAUCOUP OUI (40%)

Jacadi , Ikks, Petit Bateau , Catimini, Zpom , Billieblush , Hugo Boss, Timberland , Kenzo, Jordan, Lacoste, Le coq sportif , Karl Lagerfeld, Arsene et ses pipelettes, Cyrillus, Benton , Bonpoint, Burberry , Carrément Beau, Chloé, Nike, Adidas, ...

Votre commission est calculée sur le prix de vente HT

Nos Jolies Bouilles

Votre signature , le :



Votre exemplaire



VOTRE DEPOT ET SON ENGAGEMENT

CHARTRE DE QUALITE

Propre , en très bon état , sans trous, ni tâches, ni usures
Collection récente (-5ans)

DUREE

Contrat d'une durée de 4 mois

EXCLUSIVITE MAGASIN

Les vêtements ne peuvent être retirés avant la fin du contrat

TARIF

Nous nous occupons de vendre au juste prix
(60 à 70% prix neuf)

RESTITUTION ET REGLEMENT

Le bilan sera fait à la fin du contrat pour: le règlement et les
invendus (don possible aux associations locales)

SUR RDV : www.nosjoliesbouilles.fr

Nous nous occupons de tout pour vous !!

Nos Jolies Bouilles

Votre signature , le



VOTRE COMMISSION

ET son paiement en fin de contrat

-10 euros

En bon achat dans le magasin

+10.5 euros

En bon achat dans le magasin ou Chèque Bancaire

Le bon achat (un bon geste)

Nominatif, informatisé, date limite d'utilisation 12mois.

Votre commission est calculée sur le prix de vente HT

Nos Jolies Bouilles

Votre signature , le